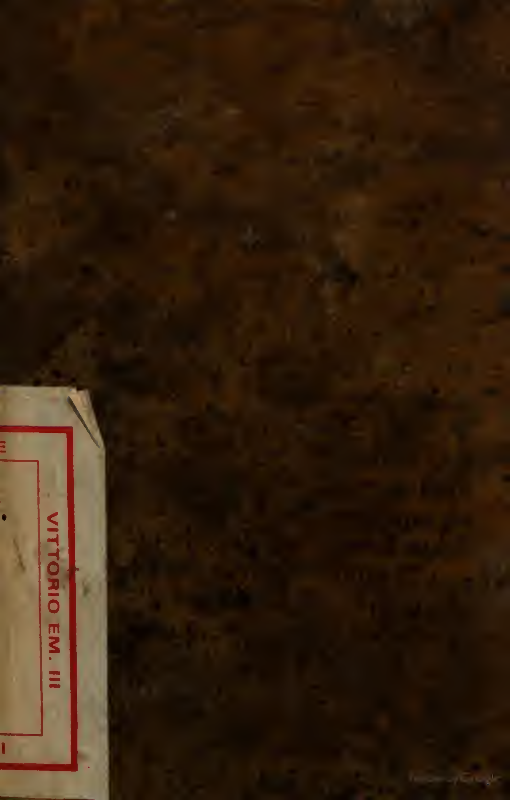

VITTORIO EM. III



RÉSUMÉ

DES ATTRIBUTIONS ET DEVOIRS

DE

L'INFANTERIE LÉGÈRE

EN CAMPAGNE;

L'OUVRAGE se trouve aussi chez ANSELIN ET POCHARD, Libraires, rue Dauphine, N°. 9;

Et LEVRAULT, Libraire, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, N°. 31,

Ou à sa Maison de Strasbourg.

Imp. de DONDEY-DUPRÉ.

RÉSUMÉ

DES ATTRIBUTIONS ET DEVOIRS

DE

L'INFANTERIE LÉGÈRE

EN CAMPAGNE;

Par VIRGILE SCHNEIDER,

Colonel du 20e régiment d'infanterie légère, Chevalier de St.-Louis, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de l'ordre de Max. Joseph de Bavière.

PARIS,

Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, Imp.-Lib., rue St.-Louis, N° 46, au Marais.

M DCCC XXIX.

AVANT-PROPOS.

« Les troupes légères sont pour le général le flambeau qui doit continuellement l'éclairer sur la situation, les mouvemens et la nature des desseins de l'ennemi. »

Homère a dit (1) : « Le sage Nestor place à la tête et à la queue les meilleurs combattans, et répartit les autres dans le centre. »

Telle était la tradition des tems héroïques recueillie par le prince des poètes ; et toujours les anciens ont mis un soin particulier à renfermer les soldats les moins sûrs au milieu des plus courageux.

Nous avons senti nous-mêmes l'avantage de cette méthode, et l'avons imitée. Il résulte

(1) Homère, *Iliade*, liv. 4.

de cette conformité dans tous les tems, que les tirailleurs, qui sont les plus avancés et les plus isolés des combattans, doivent être des hommes d'élite, intelligens et braves : braves pour affronter les plus grands dangers, intelligens pour s'y soustraire tout en surmontant l'obstacle.

Un des plus anciens écrivains militaires (1), en nous transmettant la tactique de son tems, disait des gens de trait ou tirailleurs : « Dans une bataille, ils viennent toujours aux mains les premiers ; ils ne cessent point d'agir pendant la chaleur de l'action, et ils combattent encore après qu'elle est décidée. On peut dire en un mot, qu'une troupe qui joint à la vivacité de ses mouvemens l'avantage d'atteindre l'ennemi de loin, est certainement capable de rendre en toute occasion des services signalés. »

(1) Elien, liv. I, chap. 2.

Nous n'insisterons pas sur l'utilité des troupes légères, reconnue dès la plus haute antiquité, et que personne ne conteste. Elles ont dû être plus nécessaires encore qu'aujourd'hui, dans un tems où il n'y avait presque pas de cavalerie ; ainsi Hérodote (1) rapporte qu'à Platée, les Lacédémoniens menèrent sept soldats armés à la légère pour un pesamment armé ; Diodore (2), que l'infanterie légère a quelquefois été double de l'infanterie pesante ; Elien (3), que l'infanterie légère doit former au moins les deux cinquièmes de la composition totale d'une armée.

La phalange, invincible contre toute espèce de formation ; cet ordre de bataille qui résistait au coin, au rhombe, au carré, ne

(1) Hérod., liv. X.

(2) Diod., chap. 16.

(3) Elien, liv. I, chap. 6.

pouvait être détruit que par l'infanterie légère; aussi Philippe contre les Phocéens (1) et Alexandre contre les Thraces (2), sentirent-ils tout le désavantage de combattre dans un pays montagneux, et hérissé d'obstacles, avec une masse presque immobile, exposée à tous les coups, et ne résistant que par inertie. On pouvait la détruire si non la vaincre; les troupes légères y parvinrent presque sans danger.

Et de nos jours, cette armée, improvisée en 1792, ne pouvait lutter de manœuvres contre ce qu'on appelait la première infanterie et la meilleure cavalerie du monde, contre ces Prussiens formés par l'immortel Frédéric, ou les Autrichiens appris à le combattre. L'intelligence et le courage suppléèrent au défaut de la science; on combattit

(1) Elien, liv. IV, chap. 38.
(2) Arrien, liv. I, chap. 1.

en tirailleurs ces masses imposantes, et chaque fantassin, doué de courage et d'intelligence, devenu par là un habile tirailleur, contribua à vaincre l'ennemi en l'attaquant par où et comme il devait être vaincu.

Les progrès qu'a faits depuis lors la science militaire, et les principes stratégiques qui en découlent, n'ôteront rien à l'infanterie légère de ses attributions et de son utilité, parce que les lois stratégiques qui prescriront aux corps pesans de n'avancer qu'avec une prudente lenteur, de ne pas trop s'éloigner de leurs dépôts et de leurs réserves, de s'arrêter et de se reformer sur chaque nouvelle ligne d'opération, ces lois, dis-je, exigeront l'emploi d'un grand nombre de troupes légères, pour établir les communications des corps entre eux, pour les rattacher à leurs réserves et leurs dépôts, pour reconnaître et tenir en respect l'ennemi, et enfin pour nourrir l'armée s'il en était besoin.

Pénétré depuis longtems de cette importance de notre arme, et plus encore de celle que pourraient lui donner par la suite une instruction particulière et un choix d'hommes qui y soient propres, je me suis occupé, lors de la nouvelle organisation de l'armée, de rédiger un projet pour le soumettre à S. E. le Ministre de la guerre et à MM. les Inspecteurs généraux d'infanterie. On n'a pas encore statué sur la spécialité de notre instruction, mais on a généralement applaudi à la pensée que j'avais eue, et à presque toute l'exécution de mon travail.

Ces encouragemens, et l'espoir de le rendre utile dans les circonstances de guerre où nous nous trouvons, m'ont déterminé à le faire imprimer, pour le répandre plus facilement parmi mes camarades, et pour le porter à la connaissance des militaires curieux de rechercher quelques nouvelles idées sur notre métier.

RÉSUMÉ

DES ATTRIBUTIONS ET DEVOIRS

DE

L'INFANTERIE LÉGÈRE

EN CAMPAGNE.

CHAPITRE I.

Tous les militaires qui ont écrit sur les troupes légères, et qui ont dû rechercher avec soin les qualités propres à ce service, tout en le confiant aux soldats les plus lestes et les plus intelligens, ont craint d'en trop exiger, et

ont réduit de beaucoup pour eux l'instruction nécessaire au fantassin de ligne (1). L'infanterie légère d'aujourd'hui a déjà cette instruction, elle la conservera, tout en acquérant celle qui est propre à son arme; nous pensons qu'on doit continuer à la lui donner tout entière; mais il est convenable d'en baser le recrutement sur ce surcroît de service et de capacité par le choix des provinces et des hommes;

---

(1) Monsieur le général Rogniat n'exige de ses voltigeurs que de savoir charger et tirer. M. le général Duhesme ne veut pas qu'on les astreigne à la régularité de la marche et du maniement d'armes de l'infanterie de ligne. (Pages 12 et 176.)

et puisqu'alors elle devient troupe d'élite, il conviendra aussi de la satisfaire par quelques distinctions.

CHAPITRE II.

Instruction individuelle.

On ne peut sûrement faire mieux pour débourrer une recrue et former un soldat, que de suivre scrupuleusement le réglement de 1791, et nous pensons qu'on ne peut faire moins, même pour un chasseur à pied. Cette méthode en effet joint partout l'utilité et la raison physique à la grâce et à la régularité ; et on chercherait en vain ailleurs le plus vite et le mieux. Nos recrues sauront donc l'école du soldat, nos officiers et nos sous-officiers auront toute l'ins-

truction qu'on en exige dans la ligne ; le service de garnison, des camps, celui de campagne même dans quelques cas nous en fait une loi.

Les chasseurs à pied devront régulièrement tous les mois tirer à la cible, à toutes distances et dans toutes les positions ; en marchant, et même sur des objets rendus mobiles. Rien ne rendra un régiment léger intrépide et redoutable comme la conscience de son habileté. Il faut sans doute beaucoup d'intelligence pour faire le métier de tirailleurs, ou la guerre pour son compte, avoir l'œil à tout, se garantir de la cavalerie par les moindres accidens du terrain, ou lui résister avec sang-froid, se rapprocher sans cesse des masses,

des batteries, du gros du danger, enfin, et avoir l'art de s'y soustraire, etc. Eh bien, comme on ne peut donner l'intelligence, il faut que l'adresse y supplée. *La force des troupes*, a-t-on dit, *est dans leur propre opinion.*

Ces fréquens exercices à feu, auront le très-grand avantage de donner aux chasseurs le coup d'œil des distances ; on aura soin de les faire appliquer et d'en faire une sorte de théorie, sur toute espèce de terrain qu'on mesurera au pas, après avoir jugé. Cette connaissance est nécessaire aux tirailleurs, d'abord pour ne pas perdre leur feu, et ensuite pour conserver quelque régularité dans les intervalles qui les séparent entre eux, et d'avec leur réserve.

On adoptera un pas de course régularisé jusqu'à un certain point, c'est-à-dire, de manière à ce qu'il puisse se soutenir quelque tems; qu'un peloton arrive à peu près ensemble, et qu'une partie des chasseurs ne soit pas essoufflée au point de ne pouvoir viser et faire feu : il est bien entendu que ce troisième pas ne sera employé que rarement et avec précaution.

J'ajouterai qu'il sera bien d'encourager dans le régiment, les leçons d'escrime, de danse, de natation et de tous les exercices de la gymnastique.

CHAPITRE III.

Disposition d'une compagnie en tirailleurs.

PLANCHE PREMIÈRE.

Avant d'entrer dans les considérations qui peuvent nécessiter l'emploi d'un nombre quelconque de tirailleurs, je vais proposer un mode régulier d'éparpiller une compagnie; c'est-à-dire, de la faire sortir de son bataillon pour le masquer, le couvrir, ou pour être étendue sur un plus grand front, s'il était nécessaire.

Il doit être entendu que les inter-

valles et les distances fixés sur la pl. varieront suivant l'objet qu'on se propose et la nature du terrain; ce sera aux officiers à en juger et à les modifier sans cesse; mais il faut partir d'un mécanisme de dislocation et d'une formation primitive en tirailleurs, qui sera de principe et qu'on suivra le plus possible.

Toutefois une foule de circonstances et d'accidens forceront de s'en écarter. Il est naturel, par exemple, qu'un tirailleur profite pour se couvrir de tous les mouvemens de terrain et de tous les abris, comme un arbre, une haie, un mur, un fossé, un glacis.

L'ordre étant donné à un capitaine de mettre sa compagnie en tirailleurs, il

marchera en bataille et au pas accéléré, dans la direction qu'il doit éclairer. A cent pas il commandera :

— HALTE.

Premier et deuxième rangs en avant.

— MARCHE.

(Le troisième rang devant rester en réserve,) il arrêtera les deux premiers rangs à quinze pas, il retirera deux files de la gauche et deux files de la droite pour former l'escorte du lieutenant et du sous-lieutenant, qui seront composées chacune d'un caporal et de quatre chasseurs ; le premier se placera derrière la gauche des tirailleurs, le second derrière la droite.

Un caporal, placé au centre du pre-

mier rang, déterminera la file de direction qui devra toujours être devant la réserve.

Un sergent et un caporal formeront la file des ailes. La réserve du capitaine sera composée d'un sergent-major, deux sergens, trois caporaux, deux cornets ou tambours, et du troisième rang, qui se formera sur deux rangs.

Le capitaine commandera ensuite :

Section de droite, par le flanc droit.

Section de gauche, par le flanc gauche.

— A DROITE, A GAUCHE.

A quinze pas par file, prenez vos distances.

Pas accéléré. — MARCHE.

La file de direction ne bougera pas; les files de droite feront à droite, les files de gauche feront à gauche; au

commandement de *marche*, les files se mettront en mouvement, s'arrêteront sucessivement à quinze pas l'une de l'autre, à partir de celle de direction, et feront front. On donnera à l'avance une direction aux deux sergens qui sont aux ailes.

Les lieutenant et sous-lieutenant suivront avec leur escorte ce mouvement de flanc qu'ils pourront surveiller.

Le capitaine commandera ensuite :

Tirailleurs, à cent pas en avant.

— MARCHE.

A ce commandement, les files de tirailleurs se porteront en avant, en conservant leur alignement et leurs distances sur la file de direction; arrivés à

cent pas, les hommes du second rang se placeront à trois pas en arrière, et trois pas à gauche de leur chef de file. Les lieutenant et sous-lieutenant se tiendront avec leur escorte à cinquante pas en arrière, et au milieu de cette ligne agissante.

Telle sera la formation habituelle des tirailleurs, et l'ordre de bataille d'une compagnie détachée. Une section pourra l'exécuter également, et alors l'officier qui la commandera, conservant le troisième rang en réserve, toutes les files seront en ligne.

Un sous-officier commandant quinze hommes devra également en éparpiller dix sur son front et ses flancs, et conserver en réserve les cinq autres.

Lorsqu'une compagnie de tirailleurs sera relevée par une autre, les files de la nouvelle compagnie iront prendre la place des autres sur la ligne, et celles-ci rentreront successivement à la réserve du capitaine.

CHAPITRE IV.

Marche, feux et mouvemens d'une compagnie.

Les tirailleurs étant placés deux à deux pour se soutenir mutuellement, ne devront tirer que l'un après l'autre, et de manière à ce qu'une arme soit toujours chargée. Celui du premier rang tirera le premier.

Marche et feux en avant.

Lorsque la ligne des tirailleurs fera feu en avançant, l'homme du premier rang s'arrêtera pour viser et tirer; pen-

dant qu'il chargera sur place, celui du second rang pourra le dépasser de quelques pas, pour viser et tirer à son tour, et ainsi de suite successivement.

Marche et feux en retraite.

Il en sera de même en retraite; après *la sonnerie* tous les tirailleurs en première ligne feront demi-tour, pourront dépasser les hommes en seconde ligne de vingt pas, et devant les attendre ensuite ayant l'arme chargée, ceux-ci en feront autant, et ainsi de suite.

Marche et feux de flanc.

A la sonnerie de marche à droite ou marche à gauche, nécessitée par le mouvement de la colonne, tous les tirail-

leurs feront un à droite ou un à gauche, les hommes du premier rang s'arrêteront pour faire feu et charger, ceux du second rang continueront de marcher, et après les avoir dépassés de quelques pas, ils feront feu, chargeront sur place, et seront dépassés à leur tour.

Cesser le feu.

A la sonnerie de cesser le feu, tous les tirailleurs cesseront de tirer, soit qu'ils soient de pied ferme, soit qu'ils continuent de marcher.

Halte.

A la sonnerie de halte, la ligne de tirailleurs s'arrêtera, fera face à l'en-

nemi, et les hommes du second rang viendront prendre leur place en arrière à gauche de ceux du premier rang.

Changement de front ou de direction.

Dans les changemens de direction ou les changemens de front, le capitaine, ayant fait prévenir le lieutenant et le sous-lieutenant, indiquera la nouvelle direction en ajoutant deux files à celle du milieu, et ces officiers dirigeront ces ailes en conséquence, pour former la nouvelle ligne.

Dans toutes les marches énoncées ci-dessus, le capitaine avec sa réserve, et les lieutenant et sous-lieutenant avec leur escorte, suivront le mouvement en conservant leurs distances.

Le lieutenant et le sous-lieutenant visiteront fréquemment leur première ligne, ils rendront compte au capitaine de ce qu'ils pourraient observer d'intéressant. Ils feront transporter par des hommes de leur escorte les blessés au peloton de réserve, qui fournira des hommes pour les conduire plus loin. Le capitaine dirigera tous les mouvemens par des sonneries, ou en envoyant des sous-officiers, et il fera remplacer par des hommes de sa réserve, les tirailleurs tués ou blessés.

Ralliement.

Lorsque le capitaine fera sonner le ralliement, tous les officiers ainsi que les tirailleurs avec leur escorte, vien-

dront se réunir à la réserve, et prendre telle formation que le capitaine jugera convenable.

CHAPITRE V.

Attributions, devoirs, fonctions.

Le grand Frédéric a dit : « Les troupes légères sont pour le général le flambeau qui doit continuellement l'éclairer sur la situation, les mouvemens et la nature des desseins de l'ennemi. »

Il serait difficile, même de faire l'énumération de toutes les qualités nécessaires pour ce genre de service, et de tous les devoirs qu'il entraîne; d'ailleurs la cavalerie légère y est pour beaucoup, et a une part à elle seule des immenses attributions données aux trou-

pes légères ; nous nous bornerons donc dans ce chapitre à la nomenclature des principales fonctions de l'infanterie en tirailleurs, et des circonstances où sa coopération nous paraît la plus nécessaire. Nous chercherons ensuite à tracer ses devoirs et à détailler ses mouvemens.

1°. S'éparpiller promptement sur un terrain donné, et se réunir avec célérité.

2°. Éclairer, flanquer, couvrir une colonne en marche, observer avec soin le terrain qu'on parcourt, de manière à pouvoir rendre compte de ses accidens, et à être à même d'en profiter dans l'occasion.

3°. Former un rideau, devant une

colonne, ou devant un corps faisant un mouvement qu'on veut masquer.

4°. Attaquer en tirailleurs un corps ou une position, soit dans un pays couvert, accidenté, ou en plaine rase.

5°. Couvrir une retraite dans les mêmes terrains.

6°. Reconnaître en escarmouchant les localités défendues, et se rapprocher constamment des gorges, des ouvrages, ou des défilés en arrière des positions, ce qui inquiète l'ennemi et le force à les évacuer.

7°. Se rapprocher d'une batterie, de manière à en désoler les canonniers par des coups de fusil, et à interrompre ou à faire taire son feu.

8°. Attaquer en tirailleurs un retranchement, un lieu fermé.

9°. Enlever à la course un point important, un défilé, un pont.

10°. Harceler l'ennemi en retraite pour ralentir ou précipiter sa marche, inquiéter ses flancs, le dépasser sans cesse de manière à le forcer, soit à se retarder en se défendant, soit à fuir en pleine déroute.

11°. Faire des fausses attaques sur les flancs, et même sur les derrières de l'ennemi, entreprendre des diversions éloignées, pour changer ses desseins, ou pour favoriser ceux de notre propre armée.

12°. Enlever un poste pour faire des prisonniers, s'il en était besoin.

13°. Faire le service d'avant-postes, savoir former des chaînes, placer des gardes et des réserves, faire des patrouilles pour se garder militairement.

14°. Faire des découvertes et des reconnaissances.

CHAPITRE VI.

1°. *S'éparpiller promptement sur un terrain donné, et se réunir avec célérité.*

PLANCHE DEUXIÈME.

Nous avons donné aux chapitres 3 et 4, le mécanisme de la dislocation d'une compagnie en tirailleurs et de ses mouvemens.

Une compagnie ainsi éparpillée occuperait un espace de deux cent quarante pas, d'où il résulte qu'une ligne de plusieurs bataillons marchant en bataille, avec leurs intervalles, serait exactement couverte au moyen de cette ma-

nœuvre, chaque bataillon détachant une compagnie sur son front.

On pourrait bien facilement pour une attaque, augmenter le nombre des tirailleurs, et diminuer l'espace qu'ils occupent en rapprochant leurs files les unes des autres; on pourrait même doubler ce nombre sans les exposer beaucoup encore au feu du canon et de la mitraille (1).

Ainsi, un bataillon entier lancé en tirailleurs, d'après cette dernière formation, conservant naturellement sa

---

(1) Monsieur le général Rogniat, dans son organisation légionnaire, place les tirailleurs à trois pas les uns des autres, ceux-ci sont à quinze pas.



compagnie de carabiniers en réserve, n'occuperait qu'un espace de 280 toises; chaque compagnie pourrait être facilement ralliée en une minute, parce qu'un tirailleur peut facilement parcourir 40 toises dans cet intervalle de tems, et dès-lors les tirailleurs sont déjà en sûreté; mais ensuite chaque compagnie se dirigeant au pas accéléré vers les carabiniers restés à cent pas en arrière des réserves partielles; le bataillon entier sera réuni et formé en colonne serrée en cinq minutes.

Il faut moins de tems sans doute à la cavalerie pour fondre sur nos tirailleurs; mais à la première apparition, ils se groupent entre eux dos à dos, se réunissent aux escortes des lieutenant

et sous-lieutenant, et se dirigent vers la réserve de la compagnie; d'autres peut-être avec plus de sécurité encore, s'embusquent derrière les haies et les arbres, se couchent dans les sillons, ou pressés de plus près enfin, se jettent à terre pour laisser agir le feu de nos réserves, et celles-ci se soutenant réciproquement, repoussent la cavalerie qui veut s'engager entre elles. Au reste, le tirailleur aguerri, sûr de son coup de fusil qu'il ménage, sûr de son terrain qu'il aura exploré au premier coup d'œil, ne craindra ni un ni plusieurs cavaliers.

Il saura qu'il ne doit point diriger sa bayonnette vers la poitrine du cheval, qui, par sa conformation ne verrait pas

la pointe de l'arme, et pourrait tout en s'enferrant, culbuter le fantassin.

Il blessera le cheval au nez, au flanc, le frappera du côté gauche de la tête pour le faire tourner, et pendant que le cavalier aura peine à maintenir et à diriger sa monture, il lui sera facile de prendre sa gauche et de l'attaquer sans défense. S'il avait à faire à deux cavaliers, il ne s'en tirerait pas moins bien en courant sur l'un d'eux, et conservant jusqu'au dernier moment son feu pour le second.

CHAPITRE VII.

2°. *Éclairer et flanquer une colonne.*

ÉCLAIRER.

Une troupe précédant l'avant-garde, ou toute colonne en route en pays ennemi, sera chargée de fouiller le pays à parcourir, d'éclairer et d'assurer sa marche. Cette troupe sera composée de cavalerie et d'infanterie légère. Quelques éclaireurs de cavalerie devanceront habituellement nos fantassins, mais dans un pays boisé ou très-difficile, pour traverser un bourg ou un village,

les deux troupes se réuniront; je vais tracer dans tous les cas, les devoirs d'un chef de l'infanterie légère d'extrême avant-garde.

Faire précéder le gros de la troupe de plusieurs petits détachemens, et en avoir également sur ses ailes pour reconnaître et embrasser plus de terrain; marcher avec la plus grande précaution, et ne laisser derrière soi ni sur ses flancs aucun fourré, sans l'avoir fait fouiller; interroger les habitans sur tout ce qu'on a intérêt de savoir; reconnaître avec soin les ressources de l'attaque et de la défense, c'est-à-dire, les cours d'eau, les défilés, les montagnes, les principaux chemins, etc., modifier sur la nature du pays son éloignement d'avec la co-

lonne, qu'on éclaire de manière à ne pas risquer d'en être séparé.

Laisser des petits détachemens aux croisés de plusieurs routes pour les surveiller, et indiquer celle que doit suivre la colonne.

Laisser également des détachemens à la tête et à la queue d'un défilé important pour prévenir l'avant-garde et la colonne de l'approche d'un parti ennemi qui tenterait de s'en emparer.

Fouiller avec soin les villages, mais dans le même tems les dépasser avec le gros de la troupe, et prendre position au-delà. Il est bien de laisser à droite et à gauche des petits détachemens qui observent le village jusqu'à l'arrivée de la troupe. Si le village était occupé, on

le tâterait en tiraillant, et en faisant mine de l'envelopper, pour donner à la colonne le tems d'arriver, et inquiéter ceux qui le défendent.

A l'apparition de l'ennemi, occuper la meilleure position en vue, soit pour découvrir sa force et ses desseins, soit pour s'y défendre avec vigueur, si tel en était l'ordre; il peut arriver aussi qu'on ait l'ordre d'attaquer sans marchander la première troupe qu'on rencontre, afin de la forcer à faire des dispositions qui ralentissant sa marche contrarient ses desseins, et favorisent les nôtres.

FLANQUEURS.

Les devoirs des flanqueurs sont les mêmes sur les flancs d'une colonne en

marche, que ceux des éclaireurs en avant; seulement la réserve de cette troupe doit se rapprocher de la colonne, et couvrir son flanc d'un long rideau de tirailleurs. S'il fallait s'écarter de la colonne au-delà de la vue, on se lierait à elle par de petits détachemens qui, se voyant les uns les autres, maintiendraient leurs distances entre eux, et indiqueraient aux extrêmes flanqueurs la hauteur de la colonne qu'ils doivent sans cesse côtoyer, sans la devancer ni rester en arrière. Il est également important que le commandant des flanqueurs tienne la colonne exactement informée de tout ce qu'il pourrait découvrir ou observer dans le pays qu'il parcourt.

Les explorations dont sont chargés les éclaireurs, entraînant beaucoup de tems, il faudra qu'ils prennent de l'avance sur la colonne; quant aux flanqueurs, quoique chargés des mêmes perquisitions, ils s'efforceront de marcher toujours à sa hauteur, et ils y parviendront à raison de leur agilité, et des avantages qu'ils ont par une marche libre et individuelle, sur une troupe marchant en colonne profonde.

CHAPITRE VIII.

3°. *Former un rideau devant une colonne en marche, ou pour masquer les mouvemens d'un corps.*

PLANCHE TROISIÈME.

Le général pour cacher la marche d'une colonne destinée à faire une diversion, pour masquer un changement dans son ordre de bataille, pour éloigner de ses masses le feu de l'ennemi, répandra sur son front un bon nombre de tirailleurs qui devront, pour remplir ses vues, marcher directement en avant.

L'ennemi employera ses efforts pour repousser et déjouer cette manœuvre, dont il sentira l'importance. Il faudra donc prévoir cette circonstance et y conformer ses dispositions. Nous pensons que dans ce cas le bataillon destiné à être éparpillé, devra sortir de la ligne en colonne serrée par division ; à cent pas il déployera sur le centre.

Il pourra encore gagner du terrain en marchant en bataille, ou suivant l'exigeance du cas, répandre de suite ses tirailleurs ; alors le chef de bataillon commandera :

Premier rang en avant. — MARCHE.

(Les deux autres rangs ne bougeront pas.)

A ce commandement, les capitaines

reculeront au second rang, et les lieutenans et sous-lieutenans viendront occuper leurs créneaux pour suivre et diriger les mouvemens du premier rang; tous les sergens de remplacement suivront les lieutenans, et resteront constamment à deux pieds derrière eux. Le drapeau également rentrera au second rang, et le sergent-major de la troisième compagnie le remplacera au premier rang. Le guide de gauche de la troisième, et le troisième sergent de la quatrième formeront un second rang avec le fourrier dont le drapeau a pris la place. Ces trois files doubles serviront de base d'alignement et de direction à toute la ligne de tirailleurs.

Quand le premier rang aura fait

quinze pas environ, le chef de bataillon commandera :

Demi-bataillon de droite, par le flanc droit.

Demi-bataillon de gauche, par le flanc gauche.

A DROITE, A GAUCHE.

A trois pas en tirailleurs prenez vos distances.

Les distances se prendront à droite et à gauche, à partir du peloton du drapeau, formé, comme nous l'avons dit plus haut, de six sous-officiers sur deux rangs.

Les tirailleurs ayant leur distance, s'arrêteront successivement, feront front, et au commandement ou au signal d'en avant, marcheront à l'ennemi et commenceront à faire feu à volonté.

Dans le même tems qu'on agit ainsi

avec le premier rang, le capitaine des voltigeurs avec les deux rangs qui lui restent, se porte à vingt pas en arrière du centre de la gauche des tirailleurs, et le capitaine des carabiniers en arrière du centre de la droite, ils se formeront l'un et l'autre en colonne serrée par section et sur deux rangs.

Le chef de bataillon avec les six compagnies du centre qui sont également sur deux rangs, se forme en colonne par peloton à demi-distance, et suit à cinquante pas en arrière du centre, tous les mouvemens de la ligne de tirailleurs.

Dans ce cas, à raison du rapprochement des tirailleurs, il sera inutile qu'ils soient sur deux rangs, ou deux à deux, et à raison du danger qu'ils pourront

courir, les réserves en seront bien plus voisines.

Le rapprochement des réserves a aussi pour objet de donner un coup de collier aux tirailleurs pour enlever un bois, un fourré, un saillant avantageux, ou pour défendre opiniâtrément un point important qu'on aura occupé. Nous devons supposer aussi que des réserves et des colonnes suivant de très-près ce bataillon léger, appuient ses entreprises, et ne lui laissent pas perdre de terrain.

Dans cette formation le bataillon marchera en avant, en retraite, par les flancs, et changera de direction par les moyens indiqués dans le chapitre 4. Les lieutenans placés en ligne dirigeront les mouvemens, et le chef de bataillon sera

assez près pour tout voir et tout rectifier.

En cas de retraite, le plus grand nombre des tirailleurs refoulés par l'ennemi, se jettera dans les intervalles de la réserve, où il formera des troisièmes rangs; d'autres se joindront aux carabiniers et aux voltigeurs.

CHAPITRE IX.

4°. *Attaquer en tirailleurs, un corps ou une position dans un pays couvert, coupé, ou en plaine rase.*

5°. *Couvrir une retraite dans les mêmes localités.*

Dans les circonstances ordinaires où les tirailleurs ne font que couvrir une colonne, inquiéter l'ennemi ou engager de loin une action, il suffira de détacher en avant une compagnie par bataillon, et on le fera par les moyens indiqués dans le chapitre 3, mais pour attaquer vivement, ou enlever une po-

sition en tirailleurs; nous pensons que la formation du chapitre 8 est la seule convenable; en effet, on est en droit d'attendre beaucoup d'un bataillon d'hommes de choix, tous habiles tireurs, agiles sur le terrain, industrieux à profiter de toutes les ressources qu'il présente, d'un tel bataillon dis-je, dont l'élite, le premier rang marche à l'ennemi sous les yeux de tout le reste qui l'observe et l'appuie.

Sans doute si la résistance devait être très-rude, la position très-difficile ou très-importante, cette première ligne serait suivie de différentes colonnes entre les intervalles desquelles nos tirailleurs et nos réserves même pourraient se retirer; mais à l'arrivée de ces

colonnes au fort du danger, dix minutes seulement après notre attaque, quels ravages n'auront pas faits dans les rangs ennemis, nos deux cents tirailleurs experts à tirer dans toutes les positions, et qui à trois coups chacun seulement par minute, l'auront enveloppé de six mille coups de fusil tous bien ajustés, et quel avantage nos masses ne pourront-elles pas tirer du désordre que de telles pertes ont dû causer? Nous admettons donc en principe dans les coups de vigueur, la formation du chapitre 8 pour un bataillon d'infanterie légère.

Attaque d'un bois.

Dans toute espèce de terrain, l'impétuosité des tirailleurs diminuera leurs

dangers en assurant leur succès; mais c'est surtout en attaquant un bois, qu'on doit en gagner la lisière avec la plus grande rapidité. On conçoit facilement que dès qu'on a atteint les premiers arbres, les risques deviennent égaux, et qu'on a l'avantage d'attaquer à couvert.

Les tirailleurs doivent alors avancer d'arbre en arbre, ne pas trop s'isoler les uns des autres, et marcher de proche en proche à la même hauteur, fouiller avec soin tous les fourrés; si la nature du bois le permet, on recommandera aux officiers de former un grand nombre de petites colonnes de réserve qui, donnant de la consistance aux tirailleurs, conservent le terrain qu'ils ont gagné, et finissent à leur suite par

prendre une solide possession de toute la forêt. Arrivé à la lisière du côté de l'ennemi, on la garnit de sentinelles, et on rétablit dans la troupe l'ordre primitif.

Dans un pays de montagnes.

Dans un pays âpre et montagneux, l'infanterie légère jouit de tous ses avantages ; le feu de l'ennemi n'y est pas dangereux, et on ne redoute rien de sa cavalerie. Si la résistance est vive sur le front de la montagne, on se répand sur son pourtour et on l'escalade de toutes parts ; les réserves suivent à quelques distances ; les sinuosités du terrain ont favorisé nos tirailleurs ; ils ont su en cas de contre-attaque, se

grouper dans les localités les plus difficiles, se défendre les uns et les autres par des feux croisés, et donner à nos colonnes le tems d'arriver, si leur emploi devenait nécessaire.

Coupé de haies, fossés et vignes.

Un pays coupé de fossés, de haies, de broussailles, de vignes, rendrait la marche des troupes en ligne ou en colonne trop difficile et trop périlleuse pour qu'on pût l'attaquer autrement que par des tirailleurs. Dans ce cas nous ne mettrions en ligne que successivement une ou deux compagnies qui, fréquemment renouvelées, épuiseraient l'ennemi, et gagneraient peu à peu du terrain sans avoir exposé trop de monde

à un danger certain. S'il était possible de tourner ces positions ou du moins d'inquiéter leurs flancs, on le ferait en les enveloppant de tirailleurs, tout en les occupant sur leur front; nous pensons que dans ce cas la formation que nous avons indiquée au chapitre 3 serait préférable aux autres; elle épargnerait du monde tout en suffisant aux besoins de l'attaque.

Attaque d'un pont, d'un gué.

Pour passer un pont ou un gué défendu, on répandra sur la rivière un grand nombre de tirailleurs, qui avec leur habileté ordinaire se rapprocheront le plus possible de l'ennemi en profitant des localités, et dont le feu meur-

trier et croisé au point du débouché devra l'en éloigner. Aussitôt qu'il sera ébranlé, une colonne toute disposée se précipitera en avant, et traversera rapidement le défilé, au-delà duquel les tirailleurs reprendront leur allure, et poursuivront vivement l'ennemi. Si l'on désespérait d'enlever la position de vive force, on n'entretiendrait pas moins devant lui le feu le plus violent de tirailleurs, pour chercher à surprendre le passage sur un autre point. Alors il pourrait s'effectuer au moyen de nageurs qui, avec leurs bateaux ou nacelles, passeraient sur l'autre rive, et y favoriseraient par la plus vigoureuse défense l'établissement d'un pont dont ils couvriraient la tête.

Passage d'une rivière.

La même manœuvre peut s'appliquer au passage d'une rivière, en présence de l'ennemi, et s'exécuter par le moyen de notre infanterie légère, propre à tous les exercices du corps et instruite à bien nager.

Des bataillons entiers traverseront une grande rivière, protégés par le feu de quelques gros bateaux qu'ils conduiront à la remorque, et sur lesquels seront leurs armes et leurs habits. Arrivés sur la rive, ils s'éparpilleront en tirailleurs, gagneront du terrain, et éloignant le feu de l'ennemi, faciliteront le passage de l'armée ou la construction des ponts.

Attaque en plaine rase.

Dans une plaine extrêmement rase, qui n'offre à nos tirailleurs aucun des abris qu'ils savent si bien faire valoir, leur position deviendra bien plus périlleuse, et ils devront user de beaucoup de précautions pour y cheminer. Ils marcheront en ligne régulière, s'écarteront moins des réserves, dans les intervalles desquelles ils se retireront comme dans des créneaux, ne perdront jamais de vue les points d'appui qui leur auront été indiqués à l'avance. Ils n'iront jamais directement sur les réserves, mais ils se dirigeront sur leurs intervalles afin de ne pas gêner leur feu. Si la cavalerie est sur eux, ils se groupe-

ront quatre ou cinq dos à dos, et ne tireront que les uns après les autres sans cesser de gagner du terrain ; enfin si les assaillans étaient nombreux, et qu'une réserve voisine fît mine de vouloir faire feu, les tirailleurs isolés devraient se coucher pour en éviter l'effet.

Retraite.

Notre fantassin léger, habile dans son métier de tirailleur, est propre à tout, et il est inutile de lui faire une théorie des retraites. En effet, soit qu'on avance ou qu'on recule, sa position est la même ; toujours le plus près de l'ennemi, et lui faisant le plus de mal possible, tout en se soustrayant avec adresse au danger ; son intelligence et

l'habitude seront ses meilleurs guides. Toutefois le commandant et les officiers d'une troupe d'infanterie légère sentiront toute l'importance de diriger une retraite avec habileté, sang-froid et vigueur, si dès la marche en avant, ils en ont assuré le succès par les observations qu'ils ont faites, et les précautions qu'ils ont prises.

C'est pour ce cas surtout que nous leur avons recommandé aux chapitres 5 et 7 de reconnaître avec soin leur terrain. Le chef de bataillon formé pour l'attaque en tirailleurs, et qui a conservé six pelotons avec lui, a dû occuper successivement et par échelons, toutes les localités les plus propres à faciliter une retraite; le commandant

d'un détachement en ferait autant quelle que soit sa force. S'il fallait repasser un pont, les rives opposées seraient garnies de tirailleurs qui maintiendraient l'ennemi. La tête d'un défilé serait gardée, et au-delà le point le plus voisin de son débouché, pour arrêter le poursuivant et peut-être culbuter sa tête de colonne. S'il faut évacuer un bois, nos tirailleurs, arrivés à la lisière, se porteront à la course derrière le point défendu le plus voisin. Ce premier échelon aura dû être placé assez près du bois pour couvrir la retraite de nos chasseurs, mais pas trop pour être incommodé du feu de leurs tirailleurs embusqués derrière les arbres. Les échelons se retireront successivement les uns sur

les autres, et iront au-delà occuper de nouvelles localités les plus avantageuses possibles, et créer de nouveaux obstacles. On sent combien la connaissance du pays est importante dans une telle circonstance, et combien doit s'y livrer celui qui le premier à l'attaque est naturellement le dernier dans une retraite. (Voir le chapitre 17 du *Précis* du général Duhesme, page 340.)

CHAPITRE X.

6°. *Reconnaître en escarmouchant les localités défendues, et se rapprocher constamment des gorges des ouvrages, ou défilés en arrière des positions, ce qui inquiète l'ennemi et le force à les évacuer.*

7°. *Se rapprocher d'une batterie de manière à en désoler les canonniers par des coups de fusil, et à interrompre ou à faire taire son feu.*

Ces deux articles qui appartiennent au service de l'infanterie légère, ne seront pas l'objet d'une étude particu-

lière; leur exécution découlera naturellement de l'instruction et du coup d'œil des officiers, ainsi que de l'intelligence et de la hardiesse de nos tirailleurs.

On pourrait dire que l'action des escarmouches glisse sur les obstacles au lieu de les heurter, et qu'elle tend par conséquent à les circonvenir, et à les envelopper. Cette tension toute simple portera nos tirailleurs sur les flancs et les derrières de la position d'un ennemi qui se défend; il en sera de même autour d'une batterie qui incommodera nos masses. Nos chasseurs s'en approcheraient au moyen de tous les couverts que le terrain présenterait, et toujours cachés et tapis derrière les moindres

accidens, se dérobant avec soin au boulet et à la mitraille ; ils tireraient sur les hommes et les chevaux, les mettraient hors de combat; et si par un coup de vigueur, que les circonstances pourraient déterminer, ils ne parvenaient à enlever la batterie, ils incommoderaient du moins et inquiéteraient assez les canonniers pour diminuer beaucoup l'intensité de leur feu, et les forcer bientôt à la retraite. (Rogniat, ch. 6, p. 115.)

CHAPITRE XI.

8°. *Attaquer en tirailleurs un retranchement ou un lieu fermé.*

Un retranchement, un lieu fermé sont attaqués par l'infanterie légère, comme nous venons de l'indiquer au chapitre précédent. On ne pourrait en effet exposer des colonnes devant de telles localités, tant que les défenses sont entières et tous les défenseurs rangés sur le front assailli.

On commencera donc par les environner d'une multitude de tirailleurs qui, menaçant tous les points, divisent

à l'infini la garnison. Les plus habiles visent dans les embrâsures et désolent les canonniers; les autres tireront sans cesse et même à toute distance; car un feu convergent sur une même enceinte, y fait toujours beaucoup de mal et y porte un grand désordre. On entretiendra, on multipliera cette grêle de balles qui, atteignant de toutes parts les soldats appliqués au parapet, jetteront de la confusion parmi eux. C'est dans ce moment qu'à un signal donné, des colonnes s'avanceront rapidement sur les capitales, ou tel endroit faible que nos tirailleurs ont pu remarquer et signaler; ils devancent les colonnes et les guident sans cesser de tirer, pour ne pas donner à l'ennemi le tems de se recon-

naître. Si le commandant de tirailleurs lui-même a pu juger de ce mouvement décisif, par l'effet de son feu ou par la contenance de la garnison, il formerait promptement une colonne et aborderait de vive force le parapet.

Il se peut que dans de bons retranchemens, des lieux palissadés ou à l'abri d'une insulte ne puissent s'enlever de cette sorte; mais nos tirailleurs aussi sages qu'entreprenans, n'exécuteront dans tous les cas, que ce qui leur sera commandé, et feront tout ce qui leur sera commandé. (*Des troupes légères, par le général de la Roche Aymon, sect.* 3, *pag.* 171.)

CHAPITRE XII.

9°. *Enlever à la course un point important, un défilé, un pont.*

Dans toute espèce de terrain, nous avons dit plus haut : l'impétuosité des tirailleurs en assurant leur succès, diminuera leurs dangers ; et nous avons prévu, dès le chapitre 2, la nécessité pour l'infanterie légère d'avoir un pas de course. Cette allure très-rapide sera pourtant assez régulière pour qu'une troupe lancée de quelque distance en tirailleurs, atteigne en même tems ou à peu près le but qui lui est désigné. Cela

posé, on concevra facilement que telle position importante dans laquelle on préviendra l'ennemi, peut assurer l'avantage d'une journée, si l'armée est assaillante, et peut faire son salut, si elle est en retraite et que ses derrières soient menacés.

L'infanterie légère, toujours dans la main du général d'avant-garde, et apprise à courir en conservant un certain ordre, sera chargée d'enlever cette position, ce pont, ce défilé; elle s'y portera en tirailleurs dans la formation du chapitre 8, et les réserves devront conserver le plus d'ensemble possible, soit pour défendre vigoureusement le poste aussitôt après l'avoir occupé, soit pour l'enlever en colonne, si quelques tirail-

leurs ennemis nous y avaient précédés.

Une pareille attaque à la course se fera sans tirer, s'il ne s'agit que de prévenir l'ennemi dans une position ; s'il commençait à l'occuper, les tirailleurs arrivés à cent pas de lui, le circonviendraient comme de coutume, en faisant feu de toutes parts, tandis que les réserves réunies, mises en ordre et formées en colonne serrée, se porteraient au pas de charge vers l'obstacle pour l'enlever de vive force.

CHAPITRE XIII.

10°. *Harceler l'ennemi en retraite pour ralentir ou précipiter sa marche, inquiéter ses flancs, le dépasser sans cesse, de manière à le forcer, soit à se retarder en se défendant, soit à fuir en pleine déroute.*

Un général expérimenté (1) qui a écrit sur les troupes légères, a comparé les tirailleurs à des essaims de guêpes

(1) *Essai historique sur l'infanterie légère*, par le comte Duhesme, lieutenant-général des armées du Roi.



furieuses, dont les coups, les cris et l'impétuosité portent le désordre, la terreur dans les rangs assaillis. Malheur à l'ennemi, si dans une retraite surtout il a affaire à de l'infanterie légère, instruite à profiter de tous ses avantages! Lancée sur lui dès son premier mouvement rétrograde, elle a pour ainsi dire embrassé d'un coup d'œil tout le mal qu'elle peut lui faire. Elle le côtoie à peu de distance et tire tout-à-coup et à coup sûr dans ses colonnes; elle le devance dans les localités dont il doit se rapprocher, ou du moins l'y suit de si près que ses masses se trouvent constamment exposées à son feu. Si les colonnes ennemies s'alongent dans un défilé pour passer un pont, il suffira de

quelques chevaux d'artillerie ou de bagage tués sur la place, pour arrêter la marche de tout ce qui vient après, et pour donner le tems d'arriver à nos troupes de ligne, qui suivent avec plus de mesure le mouvement de l'ennemi. Nos tirailleurs désoleront encore l'artillerie d'arrière-garde, l'empêcheront de prendre position pour couvrir la retraite, et finiront par s'emparer des pièces, soit par quelques coups de vigueur, soit en tuant les chevaux, ce qui force à les abandonner. Enfin ce chapitre offre une des circonstances de la guerre où l'adresse et l'agilité de nos fantassins légers peuvent amener les plus grands résultats.

CHAPITRE XIV.

11°. *Faire des fausses attaques sur les flancs, ou même sur les derrières de l'ennemi; entreprendre des diversions éloignées pour changer ses desseins et favoriser les nôtres.*

Il n'appartient qu'au général en chef de juger de l'utilité et de l'à-propos de telle ou telle diversion;, son génie et la nature de ses desseins seront les guides et les seuls mobiles de l'armée: mais j'ai placé ce chapitre dans la nomenclature des attributions de l'infanterie légère, parce que son agilité et sa

connaissance habituelle du pays la rendent particulièrement propre aux opérations qu'il traite ; nous ne ferons donc que rappeler que notre fantassin, bon marcheur, habile tireur, habitué à tout observer, hardi dans ses entreprises, conduit par des officiers dont la sphère d'idées se sera également entendue pour l'observation et l'expérience, sera vraiment dans la main du général habile, « le flambeau qui doit continuellement l'éclairer sur la situation, les manœuvres et la nature des desseins de l'ennemi, » et l'instrument le plus actif de la gloire.

CHAPITRE XV.

12°. *Enlever un poste pour faire des prisonniers, s'il en était besoin.*

L'habitude d'observer le terrain que nous avons tant recommandée, outre la connaissance de celui qu'on a parcouru, donne, par induction et par un certain tact, celle des localités voisines. Le grand Frédéric qui fait de cette connaissance la base du service de ses troupes légères, en tire le sujet de ce chapitre, c'est-à-dire, le moyen pour une bonne infanterie, d'enlever des postes de cavalerie et de faire des prisonniers. « Il s'agit pour elle de filer par des en-

» droits fourrés, mal gardés par la ca-
» valerie ; après avoir traversé les vé-
» dettes, il ne faut se diriger sur le
» poste principal qu'en suivant les lieux
» et les contours qui peuvent favoriser
» la marche de l'infanterie.

» Si l'emplacement de la grand-garde
» est mal choisi ; s'il se trouve sur ses
» derrières, des bois, des broussailles,
» des chemins creux, ce sont ces en-
» droits qu'il faut gagner par préférence ;
» de là on peut observer l'ennemi.

« Avant le point du jour, lorsque le
» sommeil assoupit ceux qui se chauf-
» fent, on peut marcher à eux, les
» étonner par une décharge faite de
» près, et tomber avec la bayonnette
» sur ceux qui sont à pied ; la frayeur et

» la surprise font en pareil cas sauver
» ceux qui sont à cheval, et l'on se
» rend facilement maître de ceux qui
» sont à pied et de leurs chevaux. On
» s'en saisit, et l'on regagne au plus
» vîte le bord des bois.

» On peut de même par une connais-
» sance exacte du local, surprendre et
» défaire un poste d'infanterie. L'esprit
» de précaution, réuni à la hardiesse et
» à l'étude du terrain, assure le succès
» de ces sortes d'entreprises.» Nous ne
pouvons sûrement mieux faire que de
citer textuellement le grand-maître,
dans une des circonstances les plus dé-
licates de notre service, et quand ce
texte surtout apprend à nos officiers
combien l'étude des localités est impor-
tante pour eux.

CHAPITRE XVI.

13°. *Faire le service d'avant-poste, savoir former des chaînes, placer des gardes et des réserves, faire des patrouilles pour se garder militairement.*

L'infanterie légère doit être apprise à faire le service d'avant-postes, et soit que détachée, seule elle doive se garder de toutes parts, soit qu'enveloppant l'armée, elle soit chargée de la garantir de toute surprise; on sent quelle précaution et quel soin elle doit mettre à se garder militairement.

Le commandant d'une troupe char-

gée des gardes, commencera par reconnaître et éclairer à quelque distance le terrain qui l'entoure, afin de faire observer par un cordon de sentinelles, les chemins, les avenues, les ravins qui arrivent à lui. Des petits postes, placés en arrière, verront eux-mêmes leurs sentinelles, et autant que possible se verront entre eux; une grand'-garde ou réserve sera placée au centre et à deux ou trois cents pas en arrière des petits postes, avec lesquels elle entretiendra de nuit une communication continuelle. Un point essentiel d'où l'on découvre de loin, pourra être occupé en force pendant le jour; mais la nuit on n'y laissera qu'une sentinelle, ou quelques hommes, et le poste prin-

cipal se retirera dans un fond en arrière. En général, les grands'-gardes qui seraient en vue de jour, changeront de place la nuit, afin que l'ennemi qui pourrait avoir l'intention de les tourner ou de les surprendre, soit lui-même surpris dans sa marche. Des sentinelles volantes joindront constamment les petits postes entre eux pendant la nuit; des rondes et des patrouilles détachées de la grand'-garde, exploreront dans tous les sens et sur tous les points le terrain occupé; des signaux qu'on changera tous les soirs serviront à faire reconnaître les sentinelles et les postes entre eux, et ces signaux seront toujours deux-à-deux, c'est-à-dire, la demande et la réponse, afin que l'un ne

duisse servir d'indication à l'autre. A la pointe du jour, le commandant des gardes enverra quelques petites reconnaissances dans les environs, et jusqu'à leur rentrée, la troupe restera sous les armes. Si le poste principal avait eu le tems de se couvrir par un abatis, de s'entourer d'un fossé, il n'aurait pas dû négliger cette précaution. Si les avant-postes devaient occuper un bois, il faudrait garnir toute la lisière de sentinelles, en en plaçant une à chaque angle saillant et rentrant; les petits postes seraient plus fréquens et plus proches; la grand-garde aussi moins éloignée serait entourée d'un abatis.

Dans un village, le gros de la troupe serait réuni dans une des principales

maisons; des corps de garde seraient placés circulairement à toutes les avenues, et les sentinelles adossées aux haies, formeraient un cordon tout autour. Ceci au reste n'est point une théorie, mais une simple indication; l'instruction de Frédéric à ses troupes légères ne laisse rien à désirer sur ce service. (6e. *édition*, *pag.* 1 *et* 17.)

CHAPITRE XVII.

14°. *Faire des découvertes et des reconnaissances.*

La cavalerie joue le principal rôle dans les découvertes et les reconnaissances; cependant l'infanterie légère entre souvent dans la composition des détachemens qui en sont chargés, et elle les ferait exclusivement dans un pays très-couvert, et dans les cas assez nombreux où détachée seule en avant ou sur les flancs d'une armée, elle aurait le plus grand intérêt à connaître le terrain et les forces ennemies dont elle est environnée.

Une découverte a pour objet de savoir quelles sont la position et les forces des gardes de l'ennemi; si les postes sont élevés ou en plaine, et s'ils sont retranchés; s'il y a du canon en batterie; s'il y a du mouvement parmi les troupes, ou quelques dispositions qui annoncent un changement prochain.

L'officier chargé de la découverte mettra d'abord en sûreté dans quelque bon poste le gros de sa troupe; il embusquera quelques échelons, s'il s'en éloigne beaucoup, et s'approchera ensuite le plus possible des gardes sans se compromettre. Après avoir fait ses remarques, il se retirera seulement, et s'il était suivi de près, il mettrait à profit pour la sûreté de sa retraite tous

les accidens du terrain qu'il aurait exploré en allant.

Reconnaissance.

Le général qui veut s'assurer de la force et de la position des corps ennemis qui lui sont opposés, vérifier des rapports qui lui ont été faits, voir enfin ce qui se passe au-delà du réseau des postes dont les corps s'environnent, a recours à une reconnaissance pour se procurer toutes ces notions. L'infanterie légère est toujours employée dans ces sortes d'opération, mais nous n'avons pas à en parler, parce que là son service est subordonné à un tout, et qu'elle n'agit que suivant des instructions particulières conformes aux vues du général en chef.

CHAPITRE XVIII.

Nécessité de fixer le service et les attributions de l'infanterie légère, afin de régler ensuite son instruction.

Mon principal but en réunissant quelques idécs sur le service de l'infanterie légère, a été d'appeler l'attention du gouvernement sur cette arme.

Le roi vient d'en créer vingt régimens; ne différeront-ils de l'infanterie de ligne que par le nom; ou sera-ce vraiment le principe d'une institution réclamée de tout tems par les militai-

res (1)? Si comme nous aimons à le croire, l'infanterie légère doit avoir un service et des attributions particulières, on ne saurait trop tôt régler son instruction en conséquence, parce qu'en ce moment l'armée est neuve, et prendra facilement le pli qu'on voudra lui donner.

Attentive à remplir tout ce qui peut

---

(1) Sans recourir aux légions romaines, à la création des arquebusiers, des carabins, des Gascons de Mont-Luc, nous invoquerons en faveur de deux sortes d'infanteries, tous les généraux et les écrivains militaires des siècles derniers et de celui-ci, nous contentant de citer le roi de Prusse, le maréchal de Saxe, Guibert, les généraux Rogniat, Duhesme et la Roche-Aymon.

être un devoir, elle se conformera à tout ce qu'on pourrait en exiger, et elle va dans ce moment, pour ainsi dire, au-devant de ce qu'on lui demande. Jamais donc circonstance ne fut plus favorable pour pousser l'instruction, et créer, s'il le faut, une nouvelle infanterie.

J'ai dressé une sorte de nomenclature des fonctions de l'infanterie légère en campagne ; on peut sans doute l'augmenter ou la diminuer, mais par la seule obligation de fournir de bons tireurs, et d'entendre la guerre de tirailleurs : c'est une arme spéciale, tenue à une instruction particulière fort étendue, et nous insistons vivement pour que ses nouveaux devoirs lui

soient tracés. Jaloux en tout de répo
dre dignement à la confiance du roi
nous sollicitons comme une faveur cett
occasion de déployer à son service tout
l'activité et le zèle dont nous somme
capables.

FIN.

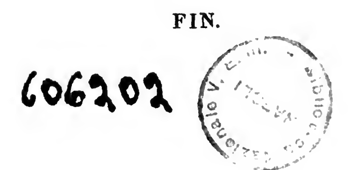
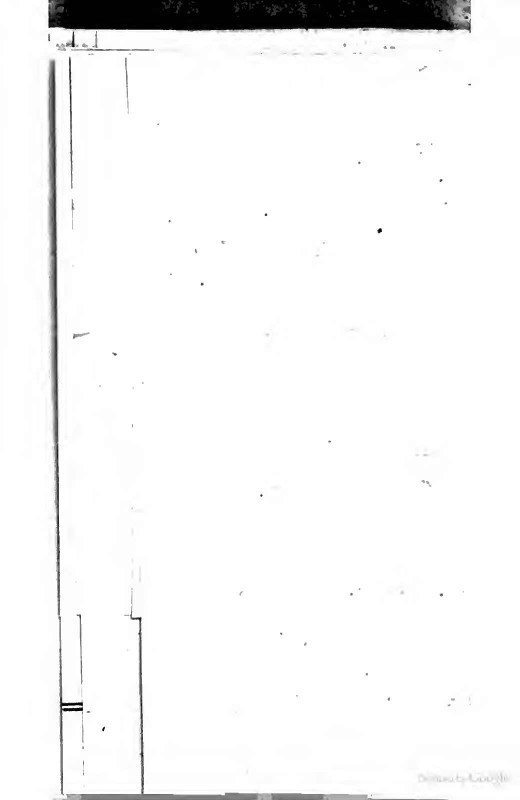




Planche 1re










BIBLIOTECA